



APPEL A CANDIDATURES DE DELEGUES PAYS DU HCTE

- 1- Dans le cadre de la mise en place du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE), le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur suscite des candidatures aux postes de délégués (es) au Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur.
- 2- Les dispositions portant fixation du nombre et de la répartition par pays des délégués au HCTE sont consultables via l'onglet/plateforme HCTE du site dédié aux Togolais de l'Extérieur ;
- 3- Les candidats (es) intéressés (es) peuvent obtenir les informations y relatives en consultant les TDRs du HCTE sur le site internet dédié aux Togolais de l'Extérieur.
- 4- L'admissibilité et les critères de mise en candidatures sont administrés via la plateforme HCTE/onglet HCTE du site dédié aux Togolais de l'Extérieur ;
- 5- Pour faire acte de candidature, prière renseigner le formulaire d'appel à candidatures disponible via la plateforme HCTE/onglet HCTE du site dédié aux Togolais de l'Extérieur ;
- 6- Les conditions relatives aux candidatures et aux fonctions de délégué au HCTE énoncées dans les dispositions portant fixation du nombre et de la répartition par pays des délégués au HCTE sont les suivantes :
 - ✓ *Etre de nationalité togolaise et être âgé de vingt-un (21) ans révolus à la date du dépôt de la candidature ;*
 - ✓ *La candidature est ouverte aux présidents d'associations et aux individus répondant aux exigences prédéfinies sur le formulaire de candidature ;*
 - ✓ *Tout candidat s'engage à résider dans son pays de résidence pendant la durée du mandat. En cas de changement de résidence, le mandat est*

annulé et de nouvelles consultations sont organisées pour pourvoir le poste

✓ *Le dossier de candidature est composé du formulaire de candidature dûment renseigné en ligne accompagné des pièces suivantes :*

- *Deux pièces parmi les documents ci-après : copie de la carte d'identité consulaire ou de la carte de séjour, du passeport, du certificat de nationalité togolaise, de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu ;*
- *Une photo d'identité ;*
- *Un curriculum vitae ;*
- *Une lettre de motivation ;*
- *Une lettre de recommandation.*

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté

7- La période de dépôt des candidatures s'étend du **15 juillet au 10 août 2019** à minuit GMT.

8- Nous invitons les candidats à prendre en compte, les documents disponibles via l'onglet/plateforme HCTE du site dédié aux Togolais de l'Extérieur :

- La répartition du nombre et mode d'élection de Délégués pays du HCTE par zone et par pays ou circonscription électorale ;
- Les dispositions relatives au mode d'évaluation de la candidature des Délégués Pays ;
- Les missions et profil du Délégué Pays du HCTE.

9- Pour toutes autres informations complémentaires, prière s'adresser à la **Direction des Togolais de l'Extérieur** (Mail : plateforme-hcte@diasporatg.org Contacts : +228 22 20 29 02 ; +228 22 21 36 01) du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur.